ANNEXE II - FORMULAIRE DE CHARGE DE TRAVAIL



Formulaire de charge de travail

Ce formulaire énonce les objectifs et fonctions du poste d'Auxiliaire d'enseignement pour le cours mentionné. Le formulaire doit être complété par la personne Responsable de cours, en discussion avec la Personne Auxiliaire d'enseignement, avant la fin de la période de modification de choix de cours. Lorsque le travail débute deux semaines avant le début du trimestre universitaire, le formulaire doit être rempli dans un délai de 20 jours suivant le début du travail. Une copie du formulaire complété devra être remise à la Personne Auxiliaire d'enseignement avec une copie du syllabus du cours; une copie devra être conservée par la Personne Responsable de cours et une troisième copie devra être placée dans le dossier départemental de la Personne Auxiliaire d'enseignement.

Notez qu'un poste d'Auxiliaire d'enseignement à temps plein comporte 180 heures de travail sur la durée du contrat, avec une moyenne de 12 heures de travail par semaine. Cependant, cette distribution du temps de travail est une estimation et la Personne Auxiliaire d'enseignement est sensé allouer le temps nécessaire requis durant les périodes de pointe de travail telles que les périodes d'examen. Le temps alloué à la correction devra être compatible avec l'objectif de livrer une éducation de haute qualité. La personne Responsable de cours et la Personne Auxiliaire d'enseignement sont encouragées à discuter toutes difficultés concernant la distribution de ces objectifs bien avant la fin du trimestre afin de bien adresser les besoins de livraison du cours, tout en considérant les périodes de pointe. La personne Responsable de cours et la Personne Auxiliaire d'enseignement doivent se rencontrer dans les 2 semaines précédant ou suivant le milieu du trimestre afin de faire le point sur les objectifs et réviser le formulaire de charge de travail, si nécessaire.

Toutes les tâches attribuées à la Personne Auxiliaire d'enseignent font partie du travail d'une Personne Auxiliaire d'enseignent, incluant toutes les révisions des objectifs tel que spécifié par 11.02.03 et rien dans ce formulaire de charge de travail diminue l'autonomie pédagogique de la personne responsable de cours lors de l'exercice de ses fonctions académiques.

Nom du	ı cours				
Départe	ement				
Faculté					
Numéro	o du cours	_ Section	Trimestre		
Nombre approximatif d'étudiant-e-s inscrit-e-s dans le cours Nombre approximatif d'étudiant-e-s inscrit-e-s dans les conférences et laboratoires					
Nom de Courrie	e la Personne Responsable de cours . I	Téléphone _			
Numéro d'identité McGill					
Nom de la Personne Auxiliaire d'enseignement					
Indique	r le programme, le degré et l'année _		ex. : Biologie, PhD 2		
Courrie	I	Т	éléphone		
[]	Nomination à temps plein (180 heur	es)			
[]	Entente entre la personne Responsa	able de cours et la	Personne Auxiliaire d'enseignement quant à la		
distribution des heures					
[]	Un syllabus du cours				

Objectifs/ Fonctions	Nombre	Nombre	Commentaires	Révision de
Objection Folicitoris	approximatif d'heures par semaine par objectif, lorsque applicable	total d'heures estimé par semestre	Commentantes	l'allocation d'heures et/ou des objectifs
		objectif		
Rencontre(s) avec la Personne				
Responsable de cours				
Etablir les directives et politiques de				
correction; discuter les sujets et le matériel pour les conférences, ainsi que				
d'autres inquiétudes ou difficultés				
avec la charge de travail.				
Lecture				
Lire le matériel requis pour le cours ou autre matériel nécessaire à la préparation de				
conférences ou discussions en classe				
Préparation				
Réviser le matériel requis pour le cours,				
pour les cours magistraux et pour préparer les discussions				
avec les étudiant-e-s.				
Formation spécifique pour le cours				
Tel que requis par la Personne				
Responsable de cours				
Conduite des conférences et/ou				
démonstrations de laboratoire				
Clarifier matériel de lecture ou les travaux				
pour les personnes étudiantes; conduire les discussions, travailler avec les				
personnes étudiantes dans les laboratoires.				
Assistance au cours				
Assiste aux cours magistraux menés par la				
Personne Responsable de cours.				
Assistance aux examens				
Assiste, est responsable des examens en classe. et/ou répond aux questions, fait des				
corrections et/ou distribue le matériel				
d'examen				
Heures de disponibilité				
Indiquer les heures de bureau et les autres				
heures que la Personne Auxiliaire				
d'enseignement devrait remplir (incluant les contacts en personne, les				
conversations téléphoniques,				
communications				
par courriel, et autres communications				
électroniques)				
Communications par courriels, gestion				
de cours en ligne et autres				
Désigne toutes autres heures d'enseignement que la Personne Auxiliaire				
d'enseignement doit fournir (y compris les				
courriels, communications personnelles,				
conversations téléphonique, contribution au				
contenu des systèmes de gestion, et toutes				
autres communications électroniques)				
	1	1 -	1	

finaux), la méthode de correction et le temps approximatif alloué par étudiant pour la correction, ainsi que le nombre de personnes étudiantes pour lesquels la Personne Auxiliaire d'enseignement sera responsable pour chacun des travaux et des examens.	
[] Nomination partielle, indiquer le nombre d'heures	

Objectifs/ Fonctions	Nombre approximatif d'heures par semaine par objectif, lorsque applicable	Nombre total d'heures estimé par semestr e par objectif	Commentaires	Révision de l'allocation d'heures et/ou des objectifs
a) <u>Devoirs :</u>				
Indiquer le nom du devoir, la date approximative de remise par la personne étudiante et le temps estimé alloué par la Personne Auxiliaire d'enseignement pour chaque devoir de la personne étudiante.				
Devoir 1:				
nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
Devoir 2:				
nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
Devoir 3:				
nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
b) <u>Examen de mi-session</u>				
Type:				
nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
c) <u>Travaux</u>				
Indiquer le nom du travail, la date approximative de remise par la personne étudiante et le temps estimé alloué par la Personne Auxiliaire d'enseignement pour chaque travail de personnes étudiantes.				
Travail 1: nombre de Personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				

Travail 2: nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
Travail 3: nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
d) <u>Examen Final</u> Type:				
nombre de personnes étudiantes x minutes estimées/personne étudiante				
e) Entrée électronique des notes Note: Les notes finales de cours doivent être entrées dans les 7 jours de qui suivent l'examen final. Lorsqu'il n'y a pas d'examen final les notes doivent être entrées dans les 7 jours qui suivent la fin des classes. f) Autre				
Autres tâches Indiquer les autres tâches (càd des excursions, des mises à jour du site Internet, et autres tâches administratives) qui seront faites par la personne Auxiliaire d'enseignement pour la livraison du cours.				
a enseignement pour la invidison du cours.		Total		Total
RECONNAISSANCE: Personne Responsable de cours				
Personne Auxiliaire d'enseignement			Date	
			Date	
RÉVISION DE L'ALLOCATION D'HEURES E	T/OU D'OBJECTIFS	:		
Heures additionnelles demandées par la Per	rsonne Responsabl	le de cours	: OuiN	lon
Personne Responsable de cours				
Personne Auxiliaire d'enseignement			Date	

Autorisation de l'Unité d'embauche (Aucune heure additionnelle ne sera travaillée sans l'autorisation de l'unité d'embauche) :				
	_OuiNon			
Appr	obation de l'Unité d'embauche Date			
C.C.	Personne Auxiliaire d'enseignement Personne Responsable de cours Personne salariée			
INFORMATION CONCERNANT LES PERSONNES SALARIÉES REQUÉRANT UN ACCOMMODEMNT				
sera pl Resso	nulaire de charge de travail peut être utilisé dans le futur pour planifier des charges de travail. Ce document acé dans mon dossier confidentiel de Personne salariée et j'autorise l'accès à ce document seulement au urces Humaines, à la Personne Responsable de cours, à la Personne désignée par l'Unité d'embauche et à presonne représentante et autorisée du Syndicat.			
_	ure de la Personne Auxiliaire gnementdate			